

COMMUNIQUE DE PRESSE

Collecte de pneus usagés le mercredi 5 septembre

À partir du mercredi 5 septembre, la Communauté d'Agglomération met en place un dispositif mensuel visant à collecter les pneumatiques usagés. **Ce service est gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, avec une quantité limitée à 8 pneus par Sydem'pass et par an (pneus de voitures, motos et quad uniquement, propres et déjantés).**

Cette opération se déroulera sur le parking visiteurs de la Communauté d'Agglomération tous les premiers mercredis du mois de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Il sera également proposé que la collecte soit assurée dans la limite de huit pneus supplémentaires, contre paiement par l'usager du coût couvrant la collecte, le transport et le traitement, soit 2,50 euros par pneu.

Pour rappel, la loi interdit d'abandonner, de mettre en décharge ou de brûler à l'air libre des pneus usagés. Les distributeurs (garages, centres autos, sites de vente en ligne si les pneus sont posés par un professionnel ...) sont aujourd'hui dans l'obligation, en cas d'achat et de pose de pneus neufs par le consommateur et donc du versement de l'éco contribution, de lui reprendre gratuitement les pneus usagés et de les remettre aux collecteurs agréés de la filière.

Consciente des difficultés pour certains particuliers, disposant de pneus usagés, de s'en débarrasser, la Communauté d'Agglomération de Forbach a décidé de proposer ce nouveau service de collecte mensuelle.

Contact presse : Yann REGIANI, Responsable communication / y.regiani@agglo-forbach.fr / 03 87 85 63 65 / 06 76 68 88 86